

Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes

Champ d'application

Les ministères sont invités à discuter des progrès réalisés pour donner suite aux recommandations des comités parlementaires, aux réponses du vérificateur général et aux audits externes effectués par la Commission de la fonction publique du Canada ou le Commissariat aux langues officielles, et à fournir d'autres renseignements sur les mesures correctives importantes qui ont été apportées.

Instructions

Les instructions et l'information requise pour remplir le tableau figurent entre crochets dans le modèle du tableau qui suit. Le texte placé entre les crochets doit être remplacé par l'information demandée, et les instructions et les crochets, supprimés.